



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
Comté de Maskinongé

Une séance extraordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu
lundi **le 26 octobre 2026 à 20h00.**

À laquelle étaient présents :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| - Madame Isabelle Picard | - Madame Kim Després |
| - Monsieur Pierre Picotte | - Monsieur Luc Vertefeuille |
| - Madame Élodie Robert | - Monsieur Jeannot Clément |

Madame Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière était présente.
Formant quorum sous la présidence de Mme Nancy Johnson, mairesse.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les avis de convocation pour la séance extraordinaire du 26 octobre 2026 ont été remis à tous les membres du conseil par courriel le 22 octobre 2026.

Sujets à l'ordre du jour :

- Appui au projet de démarrage d'un centre de pédiatrie sociale en communauté « Le Colibri » dans le cadre du Fonds de vitalisation de la MRC de Maskinongé.

Rés. 207-10-2026

APPUI AU PROJET DE DÉMARRAGE D'UN CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ « LE COLIBRI » DANS LE CADRE DU FONDS COMMUN DE VITALISATION DE LA MRC DE MASKINONGÉ

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Maskinongé a mis en place le Fonds commun de vitalisation (issu du Fonds régions et ruralité – FRR) afin de soutenir des projets structurants ayant un impact sur le dynamisme, la qualité de vie, la rétention et l'attractivité de la population;

CONSIDÉRANT QUE le projet de centre de pédiatrie sociale en communauté « Le Colibri » à Saint-Alexis-des-Monts vise à offrir aux enfants et aux familles du milieu des services de proximité favorisant leur développement, leur bien-être et leur réussite;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un centre de pédiatrie sociale constitue un levier important pour la vitalité de la communauté et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière doit être déposée auprès du Fonds de vitalisation de la MRC de Maskinongé afin de soutenir le démarrage du projet et que ce projet s'inscrit directement dans les orientations du Cadre de vitalisation de la MRC de Maskinongé;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Élodie Robert
Appuyé par monsieur Jeannot Clément
Et unanimement résolu :

- que le Conseil de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts accorde son appui au projet de démarrage d'un centre de pédiatrie sociale en communauté sous l'appellation « Le Colibri »;



N° de résolution
ou annotation

Rés. 208-10-2026

- que le Conseil soutienne officiellement la demande d'aide financière qui sera déposée auprès de la MRC de Maskinongé dans le cadre du Fonds commun de vitalisation;
- que la présente résolution soit transmise à la MRC de Maskinongé ainsi qu'aux parties concernées pour valider le dossier de candidature.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Luc Vertefeuille et unanimement résolu, que l'assemblée soit levée.

Mairesse

**Directrice générale
Greffière-trésorière**

« Je, Nancy Johnson mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

